

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUILLET 2018

**Le Conseil Municipal de Charbonnier les Mines s'est réuni le 04 juillet 2018 sous la présidence de M. Pascal Berthelot, Maire.**

Etaients présents : M. BERTHELOT Pascal, Maire, Mme JACQUET Marie-Laure, M. ZAJIC Gilles, M. PAULET Sébastien, Maires Adjoints, M. PELISSIER Philippe, M. MARQUES Adelino, M. FARY Jean-François, M. LOINTIER Jean-Michel, M. BESSON Nicolas, M. ANASTACIO José.

Absents : Mme JAFFEL-LAVIE Nathalie, Mme MESTRE Hélène (qui a donné procuration à M. BERTHELOT), Mme BINET Marilyn, M. VALLON Jérôme (qui a donné procuration à M. PAULET), Mme SOUSA Noémie (qui a donné procuration à Mme JACQUET).

**Secrétaire de séance : Mme JACQUET Marie-Laure.**

Avant d'aborder les différentes questions à l'ordre du jour, le maire a donné lecture du compte rendu de la séance du 05 mai 2018 qui a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **1. LOCATION FERMAGE**

Le Conseil Municipal approuve la somme de 180 € représentant la location de terrains en fermage pour l'année 2017

### **2. MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL DE MME HOFFSTETTER FRANCOISE**

Le Conseil décide d'augmenter le temps de travail de Mme HOFFSTETTER Françoise, adjoint technique territorial pour le porter de 28 heures à 30 heures par semaine à compter du 03 septembre 2018.

### **3. REMPLACEMENT PERSONNEL INDISPONIBLE POUR CAUSE D'ACCIDENT DE TRAVAIL**

Le Conseil Municipal donne son accord sur le recrutement d'un agent des services techniques non titulaire en remplacement d'un agent indisponible pendant la durée d'indisponibilité, pour assurer la continuité du service public.

### **4. CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE POUR BESOINS SAISONNIERS**

Le Conseil décide de créer un poste d'adjoint technique territorial, non titulaire à temps non complet pour besoins saisonniers pour une durée de 2 mois à compter du 05 juillet 2018 pour assurer l'accueil et l'entretien des gîtes.

## **5. APPROBATION DU DICRIM (DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS)**

Le Conseil approuve le DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs), document qui recense les risques naturels et technologiques sur notre territoire et qui informe les habitants sur les mesures de prévention prises et les moyens d'alerte en cas de survenance d'un risque.

## **6. CREATION POSTE PERMANENT AU SEIN DE LA COMMUNE DE CHARBONNIER LES MINES**

Le Conseil approuve la création d'un poste d'adjoint technique territorial permanent à temps non complet, à raison de 11 heures par semaine, pour assurer des fonctions de surveillance à la cantine et l'entretien et l'accueil des gîtes.

## **7. TRAVAUX DE REMPLACEMENT PORTAIL DU CIMETIERE**

Le Conseil retient l'entreprise MPE DEFONTAINE pour le remplacement d'un portail au cimetière pour un montant de 2 587.50 € H.T., pose comprise.

## **8. QUESTIONS DIVERSES**

Les élus font le point sur les différents bornages qui ont lieu sur la Commune.

Le Maire annonce aux élus la fermeture de la Trésorerie de Saint Germain Lembron au 01/01/2019.

Un point est fait sur les affaires scolaires. Les effectifs se maintiennent pour la prochaine rentrée scolaire. Les enseignants souhaitent quelques travaux à effectuer durant les vacances scolaires.

La décision a été prise de transférer la cantine dans l'ancienne caserne des pompiers. Les travaux vont se dérouler pendant les vacances. La commission de sécurité devra donner son accord avant l'installation définitive.

Le Maire Adjoint souhaite rappeler que la population de Charbonnier sera recensée en 2019. Une majorité des habitants devrait répondre par internet, ce qui entraînera moins d'imprimés à remplir.

Le Maire revient sur le dossier de l'aire de grand passage. Il rappelle la volonté des élus de Charbonnier les Mines d'accueillir cette population mais souhaite que toutes les mesures de sécurité routière soient prises, et qu'on arrive à un consensus sur le site retenu.